



COMMUNE DE RUSSIN

Accueil

Restaurants scolaires de Dardagny

Le groupe des responsables est toujours à la recherche de bénévoles pour le service de 11h30 à 12h30. Retraités bienvenus. Le repas est offert aux bénévoles.

Pour tous renseignements : 079 565 85 47 / restoscodardagny@gmail.com

Mise à ban du vignoble à partir du 28 août 2017 et jusqu'à la fin des vendanges.

Affiche_original_mise-à-ban_2017 et 2017_Arrete_CE_20170726

Abonnement pour les élèves du cycle d'orientation et du regroupement scolaire des communes de Russin – Dardagny – La Plaine pour la rentrée de août 2017

Les élèves des communes de Russin-Dardagny-La Plaine qui se rendent au **cycle d'orientation** devront dorénavant acquérir par leur propre moyen un abonnement annuel auprès d'un guichet habituel des TPG. Vos mairies respectives continueront toutefois à vous rembourser un montant de CHF 300.— par abonnement en contrepartie d'une preuve de l'achat.

Alerte Canicule

Une période de grande chaleur est annoncée sur notre région. Ces conditions météorologiques peuvent avoir des conséquences sérieuses sur notre santé et en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Dans ce contexte, nous souhaitons rappeler ici quelques conseils préventifs à suivre :

- Réduire et adapter son activité physique
- Boire au moins 1,5 litre d'eau par jour

Mairie de Russin

Place du Mandement 1
CH-1281 Russin

T. 022 754 90 00
F. 022 754 90 01

info@russin.ch
www.russin.ch



COMMUNE DE RUSSIN

- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- Maintenir son logement frais (fenêtres et volets fermés le jour)
- **En cas d'urgence, appeler directement le 144.**

Vous trouverez ci-dessous les 3 règles d'or à appliquer et n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin. Par ailleurs, et toujours préventivement, rappelons qu'en période de canicule, la solidarité reste l'affaire de tous. Prenons des nouvelles régulières de nos amis, parents, voisins et connaissances isolés. Nous vous souhaitons un bel été ! **Document** canicule.pdf (pdf, 658.2 kB)

Nouvelle ligne de bus P pour le Mandement dès le 11 décembre 2016 :

horaires_ligne_p_2016_2017

etape-tpg-11-12-2016-lignep

Présentation de la commune

D'une superficie de 467 hectares et située sur un éperon rocheux, la commune compte environ 500 russinoises et russinois. Son altitude est de 422m et ses frontières sont délimitées par le Rhône avec Aire-la-Ville et Cartigny, par le Nant du Châtelet avec Satigny et par l'Allondon avec Dardagny.

La commune, en plus du village qui compte un restaurant, quelques artisans et commerces, englobe trois hameaux : Verbois, composé principalement de villas jumelles construites à l'époque pour le personnel du barrage hydroélectrique, qui fût inauguré en 1943, La Chaumaz, qui compte un des deux restaurants de la commune, quelques maisons et un manège et enfin Les Baillets, dont les anciennes fermes accolées les unes aux autres forment un magnifique ensemble d'architecture rurale.

Environ 97% du territoire communal est constitué de zones agricoles, de bois et de forêts. Dans six exploitations on cultive aujourd'hui, de la vigne, des arbres fruitiers, des grandes cultures et proposent des produits de qualité sur les marchés de la ville ou en vente directe dans les fermes.

Une grande réserve naturelle (30% du territoire environ) est comprise dans la zone de bois et forêts.

Compte tenu du manque de terrains constructibles, le village, qui est en zone 4B protégée, n'a pas de grandes
Mairie de Russin



COMMUNE DE RUSSIN

perspectives d'expansion.

Malgré cela, plusieurs constructions ont vu le jour ou sont encore à l'état de projet et d'ici quelques années le nombre d'habitants devrait s'élever à environ 600, soit une augmentation de plus de 30% en une dizaine d'années..

Mairie de Russin

Place du Mandement 1
CH-1281 Russin

T. 022 754 90 00
F. 022 754 90 01

info@russin.ch
www.russin.ch